

THOIRÉ EN BREF

À VOS AGENDAS !

À Thoiré-sur-Dinan, les associations et le Comité des fêtes conservent leur dynamisme et proposent toujours de sympathiques moments de rencontre. Jugez-en par vous-mêmes en consultant le menu des prochains mois :

- 19 mai : vide grenier dans les rues du village.
- 24 mai : fêtes des voisins place des Tilleuls.
- 27-28 juillet : ball-trap de l'été.
- 01 septembre : découverte de la pêche.

Si vous avez du temps, des idées et de l'énergie, n'hésitez pas à rejoindre tous ces bénévoles motivés pour apporter votre grain de sel dans la vie du village !



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes se dérouleront dans toute l'Europe du 23 au 26 mai 2019. En France, elles auront lieu le dimanche 26 mai. À noter qu'il s'agit d'un scrutin à un seul tour. À Thoiré-sur-Dinan, le bureau de vote sera ouvert comme d'habitude

à la salle des fêtes, rue Gabriel Guyon, de 8h à 18h. Ouvert au public, le dépouillement se tiendra dans la foulée. Peuvent voter, les citoyens d'au moins 18 ans domiciliés dans la commune et inscrits sur les listes électorales, ainsi que les ressortissants communautaires domiciliés dans la commune et inscrits sur les listes électorales complémentaires.



THOIRÉ CONTACTS

MAIRIE DE THOIRÉ-SUR-DINAN

Pour les questions générales (état-civil, cadastre, social...) contactez votre mairie.

Tél : 02 43 44 10 32

Tél : 02 43 44 10 30 (pour l'agence postale).

Courriel : mairie.thoiresurdinan@wanadoo.fr.

Web : www.thoiresurdinan.fr.

Ouverture au public de la mairie :

▶ Lundi et jeudi de 13h à 16h30.

▶ Mardi de 9h30 à 13h30.

▶ Mercredi de 9h30 à 11h (fermeture le 2^{ème} mercredi du mois).

▶ Vendredi de 13h à 17h30.

Ouverture au public de l'agence postale :

▶ Lundi au vendredi de 12h30 à 15h30.

▶ Samedi de 10h45 à 12h.

Vos élus municipaux sont à votre écoute.

Proches de vos préoccupations, disponibles,

ils vous reçoivent en mairie sur rendez-vous.

N'hésitez pas à les solliciter !

SIVOS DE BERCÉ

Pour les questions liées à la scolarité de vos enfants en élémentaire, contactez le SIVOS.

Tél : 02 43 79 19 56.

COMMUNAUTÉ LOIR-LUCÉ-BERCÉ

Pour les questions liées à l'assainissement autonome, à la voirie, à l'école de musique, à l'activité économique, à la Cyber-base, à l'eau potable contactez la Communauté de Communes.

Tél : 02 43 38 17 17.

SYNDICAT DU VAL-DE-LOIR

Pour les questions liées à la collecte des déchets et à la déchetterie, contactez le Syndicat mixte pour la collecte et le traitement des déchets.

Tél : 02 43 94 86 50.

prochain numéro de THOIRÉ INFOS en octobre

THOIRÉ INFOS est édité par la commune de Thoiré-sur-Dinan

11, rue Gabriel Guyon - 72500 Thoiré-sur-Dinan

Courriel : mairie.thoiresurdinan@wanadoo.fr / Tél : 02 43 44 10 32

Web : www.thoiresurdinan.fr

Directeur de publication : Bruno Boulay • Création de la maquette, mise en page, rédaction : Jean-Christophe Jouanneau • Photographies et illustrations : Droits réservés • Impression écologique : Graphi-Loir, Château-du-Loir • Tirage : 250 exemplaires • Distribution : La Poste.

THOIRÉ INFOS

n°19 - avril 2019



BUDGET
LES CHIFFRES 2019

DÉCHETS
LE BUDGET DU SYNDICAT

AGENDA
LES RENDEZ-VOUS JUSQU'À L'ÉTÉ

VIE DÉMOCRATIQUE
LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES



BUDGET 2019 : PAS D'AUGMENTATION DES TAUX

L'avant dernier budget du mandat a été voté au début du mois d'avril. Il prévoit de maintenir les taux actuels de la fiscalité municipale. Côté investissement, à noter l'ambitieux projet de logements séniors au coeur du village. Présentation des chiffres à retenir.



Depuis 2018, les bases d'imposition ne sont plus fixées par amendement parlementaire mais calculées sur la base de l'indice des prix à la consommation. Pour 2019, cela conduit à une augmentation des bases de 2,2%. En conséquence, et de la même façon que les élus du Conseil communautaire de Loir-Lucé-Bercé, les élus municipaux ont choisi de ne pas faire évoluer les taux de la fiscalité locale. Ainsi, à Thoiré-sur-Dinan, la taxe d'habitation reste à 15,52%, la taxe sur le foncier bâti à 16%, et la taxe sur le foncier non bâti à 43,06%. Le budget général s'équilibre à un peu plus de 500 000 € en fonctionnement, et à 430 000 € environ en investissement. Pour ce qui concerne le budget annexe de l'assainissement, l'exploitation se situe à 55 000 € et

la section investissement à 22 000 €.

Les logements séniors

La situation financière de la commune est particulièrement saine. Le résultat de fonctionnement 2018 à reporter sur 2019 atteint 190 000 €, ce qui dégage des marges de manœuvre en matière d'investissement. D'un montant global de près de 300 000 €, le projet de logements séniors en centre bourg a été lancé. Il prévoit bien sûr de recourir de manière mesurée à l'emprunt mais aussi un important volet de subventions de la part de l'État et de l'Europe. Dans ses prochaines éditions, **THOIRÉ INFOS** vous informera des avancées de ce beau programme en faveur de nos aînés.

DÉCHETS : UN BUDGET PRUDENT

Dans un contexte délicat lié aux récentes modifications de son périmètre, le Syndicat du Val-de-Loir a voté un budget 2019 plutôt sage.

Avec trois communes en moins représentant près de 15% de sa population, le Syndicat du Val-de-Loir enregistre à la fois une baisse des volumes de déchets à traiter, et donc de ses dépenses et de ses recettes associées, mais tout en conservant des charges fixes et de structure identiques. S'ajoute à cette situation défavorable, un taux de recouvrement des factures qui n'est pas satisfaisant même s'il s'améliore régulièrement : il reste 5% d'impayés pour 2014, 6% pour 2015, 7% pour 2016, 8% pour 2017 et 9% pour 2018. Dans ce contexte, les élus ne pouvaient bien sûr pas aller au delà de la baisse de 1% de la grille tarifaire pour 2019.

Le budget du Syndicat s'équilibre cette année en dépenses et en recettes à près de 5 M€ en fonctionnement et à 800 000 € en investissement. Les principales opérations concerneront des travaux d'amélioration de la sécurité des déchetteries, notamment à Montval-sur-Loir, et de mise aux normes du quai de transfert des déchets à Aubigné-Racan.

